



*Promotion of African
Developpement for SubSaharan
African Contries*

**27 mai au 09
juin 2018**





*Avancées notées avec initiatives CARD au
Sénégal: Cas Vallée du Fleuve Sénégal*

Par M. Bécaye BA
(SAED)

PLAN DE PRESENTATION

PARTIE 1:

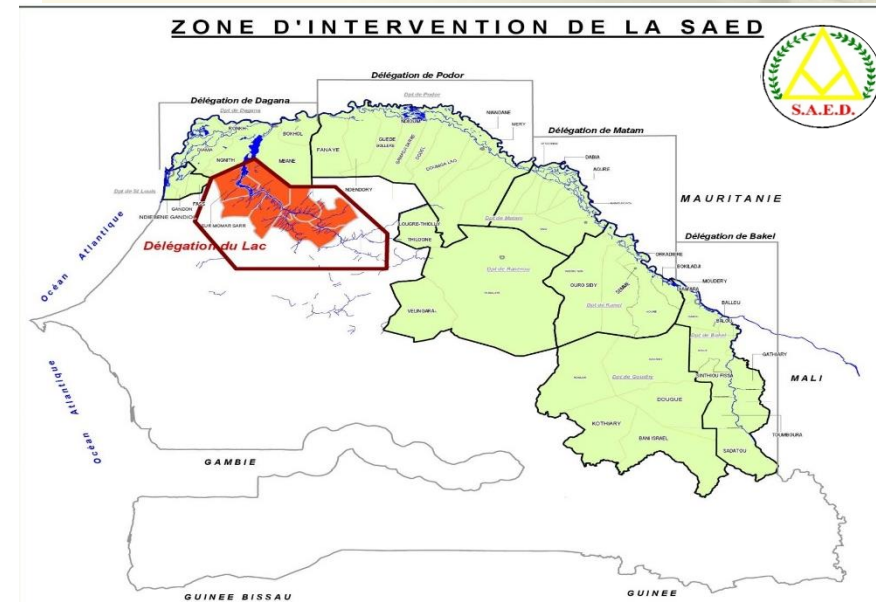
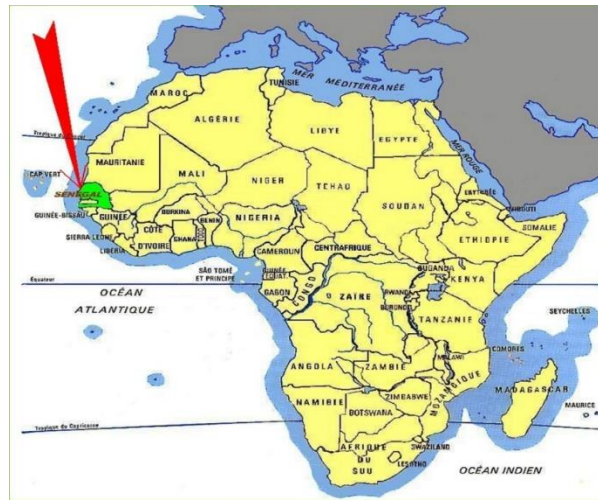
**Avancées notées avec initiatives CARD
au Sénégal**



PARTIE 2:

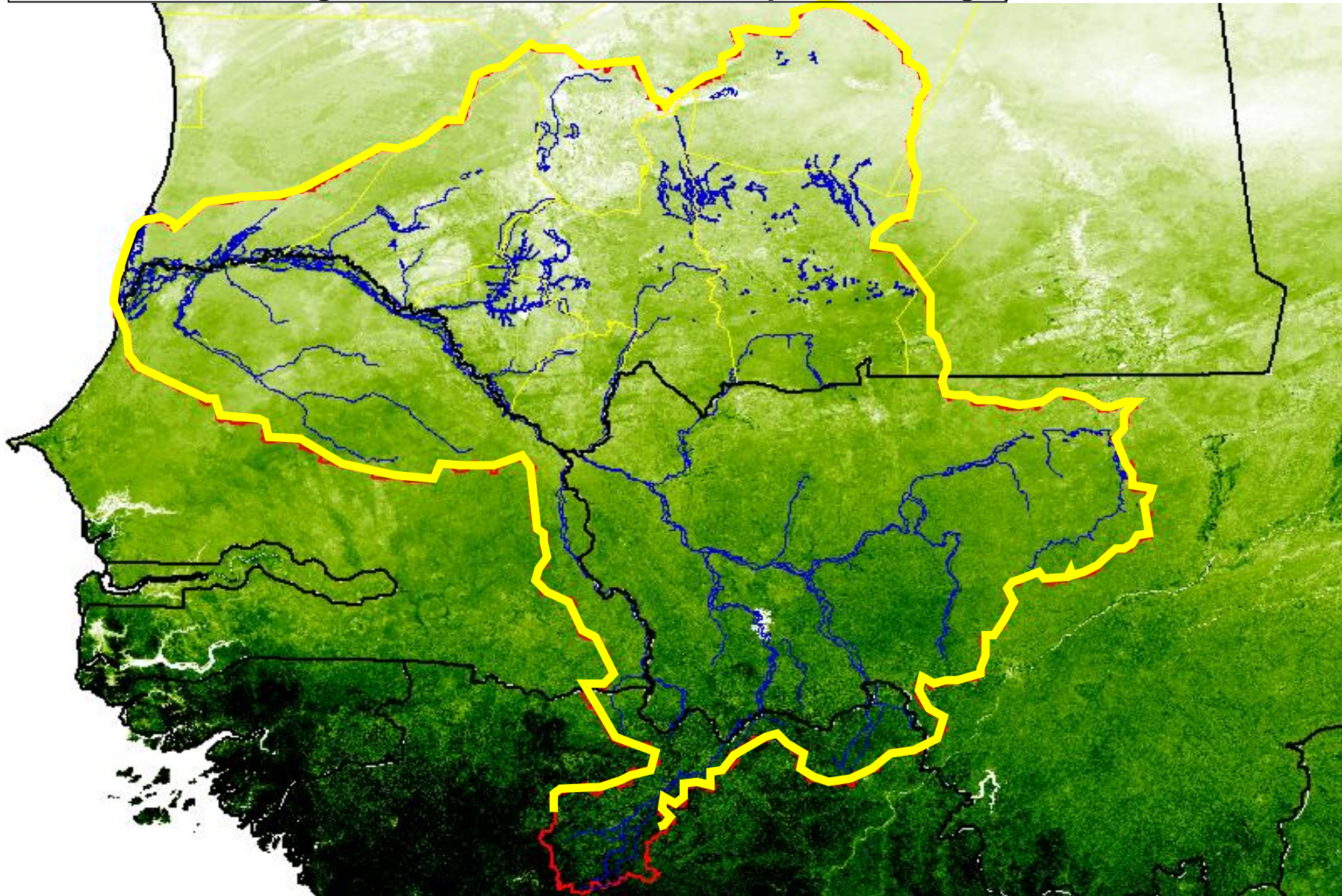
**SAED: 25 ans d'expérience de
coresponsabilité dans la gestion et la
maintenance des infrastructures hydro-
agricoles de la Vallée du Fleuve
SENEGAL**

1. Présentation du Sénégal: La Vallée du fleuve Sénégal (VFS).



Le bassin du fleuve Sénégal

375 000 hectares irrigables dont 240 000 hectares pour le Sénégal)



Le Sénégal en quelques chiffres

- Superficie de 196.722 km² 14 régions
- Taux de croissance démographique était en moyenne de 2,5% (recensement national de 2013)
- Taux de croissance du PIB du Sénégal suit une courbe ascendante. 6,6 % en 2016. Cette croissance est principalement propulsée par le secteur primaire qui a connu une progression de 18,2%
- Environ 80% de la population active du pays s'active dans le secteur de l'agriculture.
- Economie sénégalaise dominée par le secteur tertiaire dont la contribution au PIB est de 62%, suivi par le secteur secondaire (22%) puis du secteur primaire (16%).

1 | Genèse du PSE et synthèse du diagnostic

Synthèse des points saillants du diagnostic

1 Des atouts intrinsèques

Stabilité macro-économique et politique et un important capital



Rôle de co-leader de l'UEMOA et une position établie au sein de la CEDEAO



Position logistique stratégique de porte d'accès à l'Afrique de l'Ouest



Potentiel de plateforme régionale dans les services (éducation, santé, finance)



Fort potentiel agricole et minier et dans les secteurs de valorisation industrielle associés

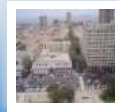


2 Des défis importants

Economie fortement informelle



Déséquilibres territoriaux prononcés



Défaut d'alignement entre les besoins de l'économie et l'offre de formation



Déficit d'infrastructures structurantes et d'interconnexion régionale



PRESENTATION DE LA RIZICULTURE AU SENEGAL

Type 1 : Riziculture irriguée

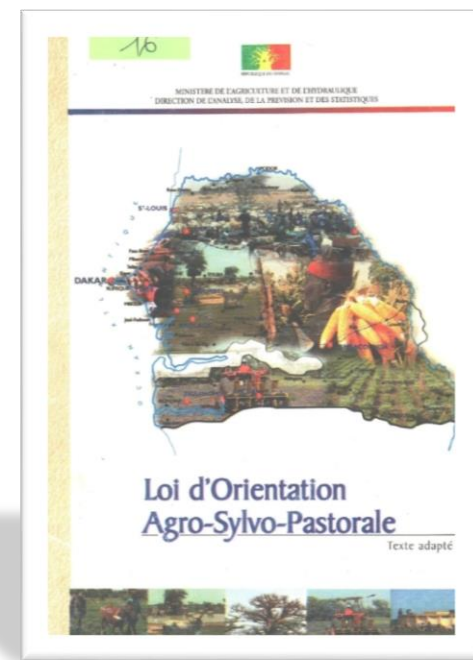
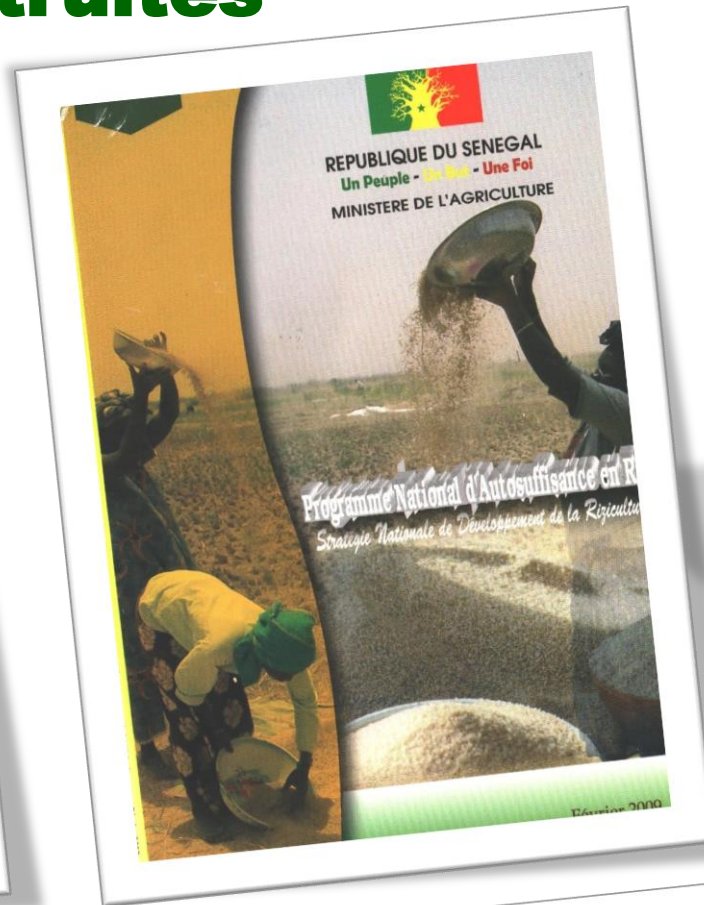
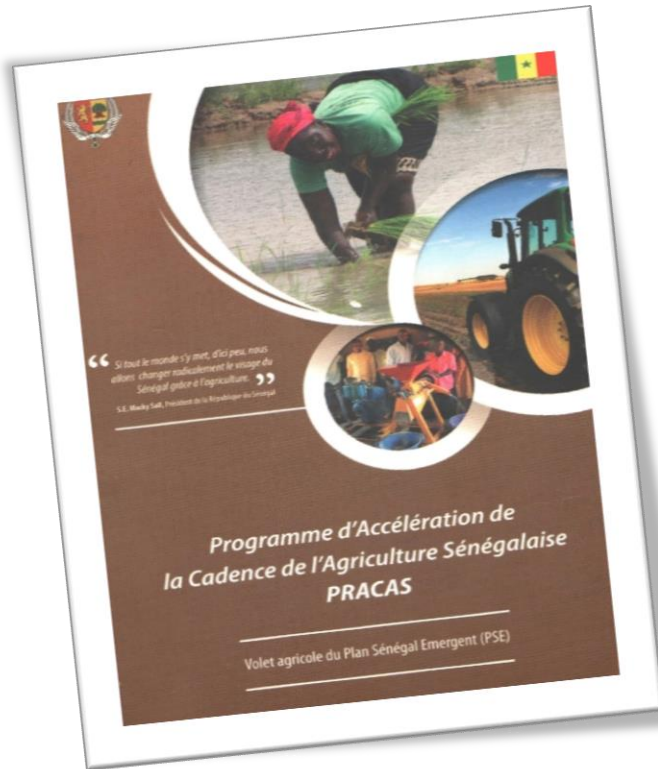
La riziculture irriguée dans la VFS sur un potentiel de 240 000 ha et à l'Anambé sur 15 000.

- Type 2 : Riziculture pluviale de bas fonds ou plateaux

La riziculture pluviale (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Kédougou et Fatick) :

Caractéristiques : opérations culturales manuelles ou Traction animale, faible consommation en intrants, faibles rendements, prédominance des femmes, occupe 80 000 ha (potentiel : environ 700 000 ha) et 25 % de la production nationale.

Stratégies construites



ACTE III DE LA DÉCENTRALISATION : ENJEUX ET IMPACTS SUR LA GESTION ET LA SÉCURISATION FONCIÈRES

Février 2018

Master Plan riziculture avec PAPRI22



Etat de mise en œuvre du PRACAS/PNAR dans la Vallée
et perspectives à court et moyen termes



Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, a engagé notre pays dans un pari difficile mais réaliste et réalisable.



**Assurer notre autosuffisance
alimentaire en riz**

SENEGAL EMERGENT

PILIER 1 (Axe 1)

PILIER 2 (Axe 2)

PILIER 3 (Axe 3)

1. Transformation structurelle de l'économie et croissance
2. Capital humain, protection sociale et développement durable
3. Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité



Faire de l'agriculture le moteur de la croissance



Elaboration et adoption d'un nouveau schéma de développement des filières agricoles à travers le PRACAS

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'INCITATION À LA PRODUCTION:

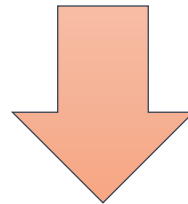
- Renforcement des moyens de production
(Extension/réhabilitation des AHA, maintenance des axes hydrauliques)
- Mesures incitatives d'accompagnement
(annulation de la dette paysanne, subvention des intrants)
- Construction de magasins de stockage
- Mise en place d'un fonds de commercialisation
- Promotion semences et équipement en matériel agricole
(GMP, tracteurs, batteuses, moissonneuses batteuses)

LES SEPT (07) RUPTURES FONDAMENTALES

- 1. Redéfinition de la contribution des zones de production**
- 2. Redéfinition de la mission des zones de production pour l'approvisionnement du Sénégal en riz**
- 3. Reconstruction du capital semencier**
- 4. Maîtrise de l'eau : Augmenter le rythme de réalisation des aménagements hydro-agricoles**
- 5. Intensification de la double culture**
- 6. Augmentation du coefficient de transformation et amélioration de la qualité**
- 7. Révision de notre stratégie de mécanisation**

SNDR : En fonction des potentialités des différentes zones rizicoles et des contraintes identifiées, des stratégies spécifiques à chaque zone et/ou type de riziculture, ont été mises en œuvre.

Ces stratégies ont eu comme levier dans la Vallée du Fleuve :



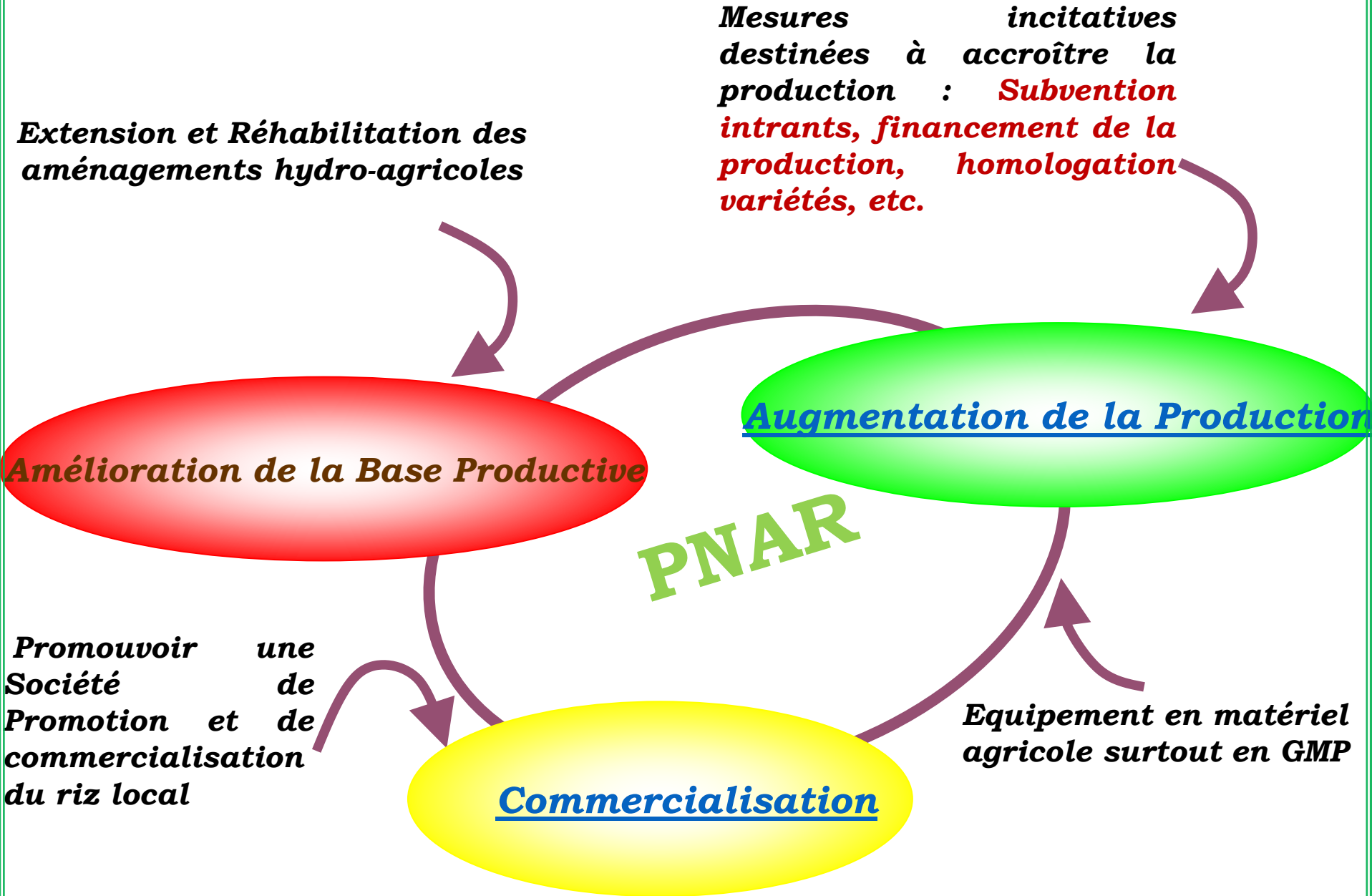
L'équipement en
GMP

L'amélioration de la
Base Productive

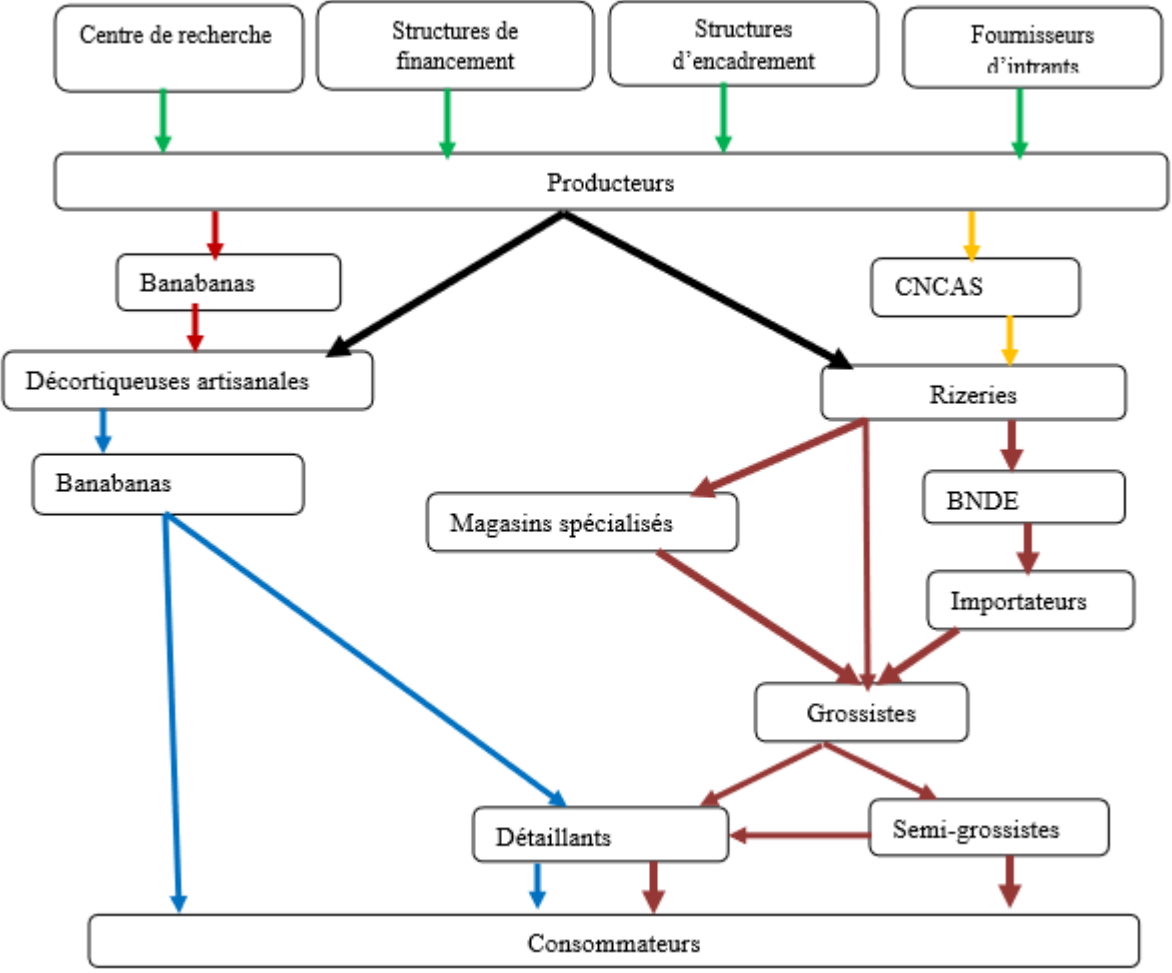
L'amélioration de la
Mise en Valeur

La commercialisation

DIFFERENTES INTERVENTIONS RELATIVES AU PNAR



Cartographie acteurs CV riz autour du CIRIZ



PRÉSENCE DE PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ENGAGÉS À LA CAUSE



BAD



Les superficies aménagées ont augmenté

Les superficies exploitables ont augmenté ;

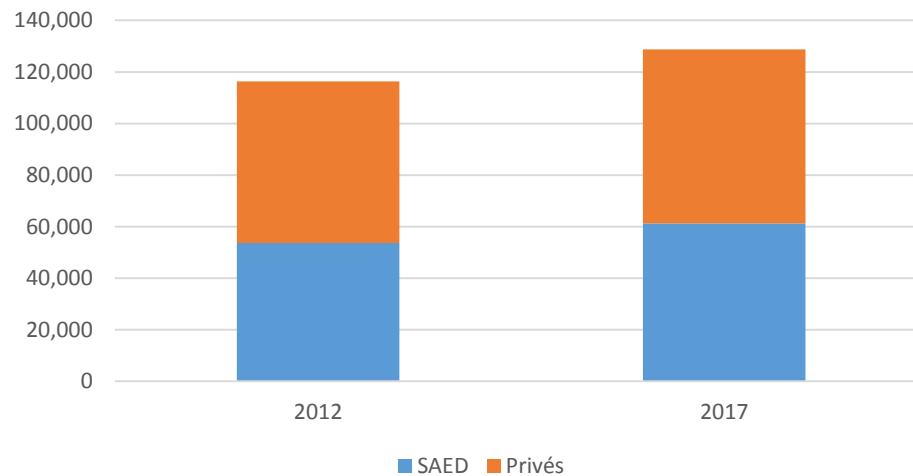
Le service de l'eau est amélioré ;

La capacité de stockage des produits agricoles est renforcée;

L'accessibilité des zones de production est améliorée.

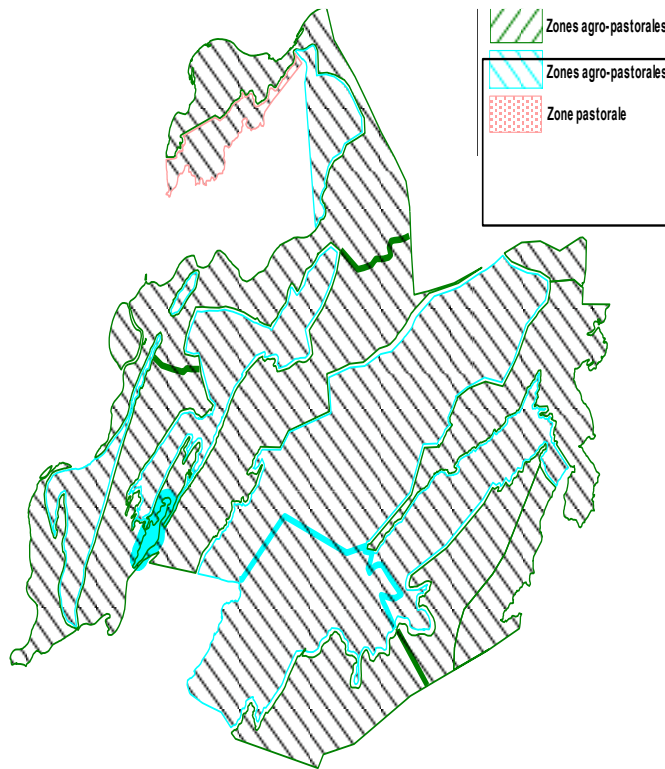


Evolution des superficies aménagées entre 2012 et 2017



Appui à la gestion et à la sécurisation du foncier rural

Les communes sont dotées d'outils de gestion du foncier rural..
Un accompagnement des communes est assuré

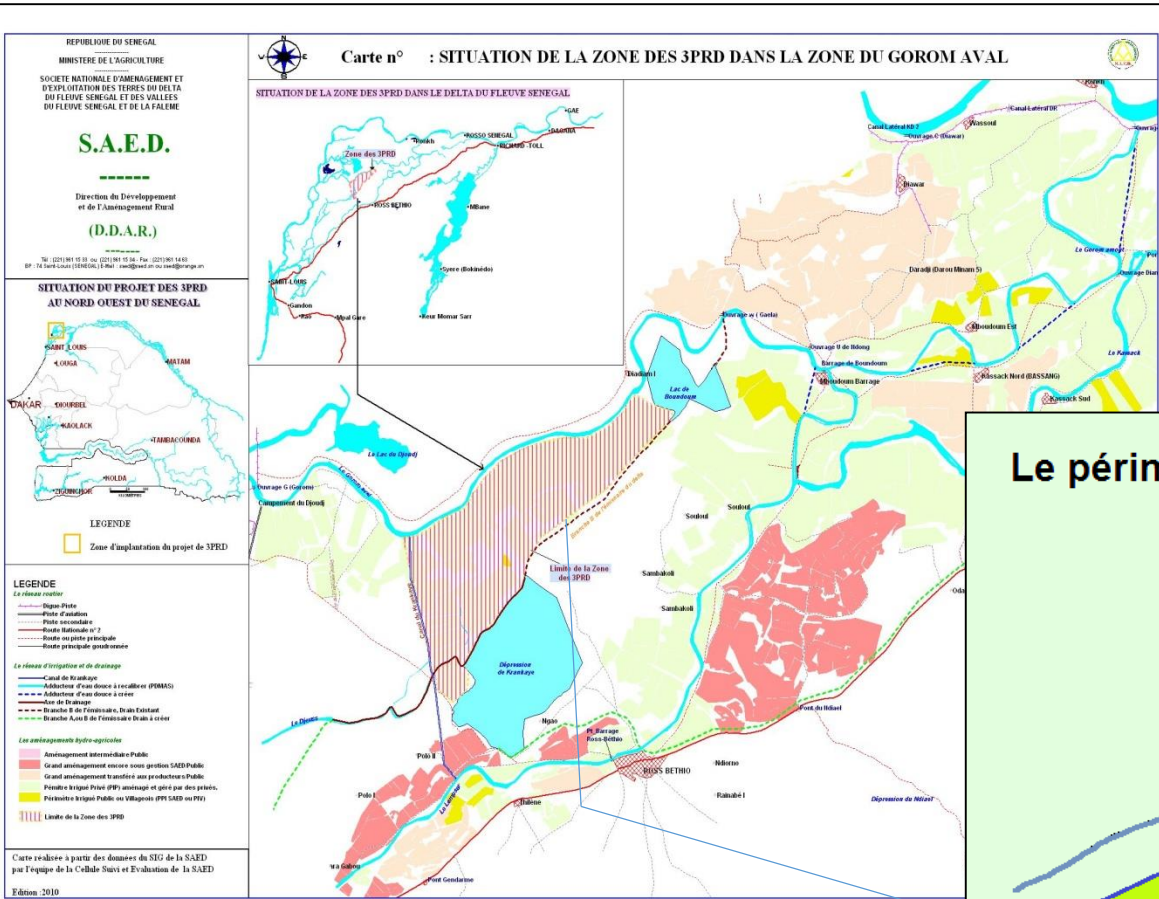


- Consolidation et mise à jour des outils de sécurisation du foncier
- **Elaboration de nouveaux POAS**
- **Appui à la mise en application des POAS**
- **Mise en œuvre de la CDI / VFS**
- Consolidation et mise en place des SIF
- **Renforcement des capacités des acteurs**

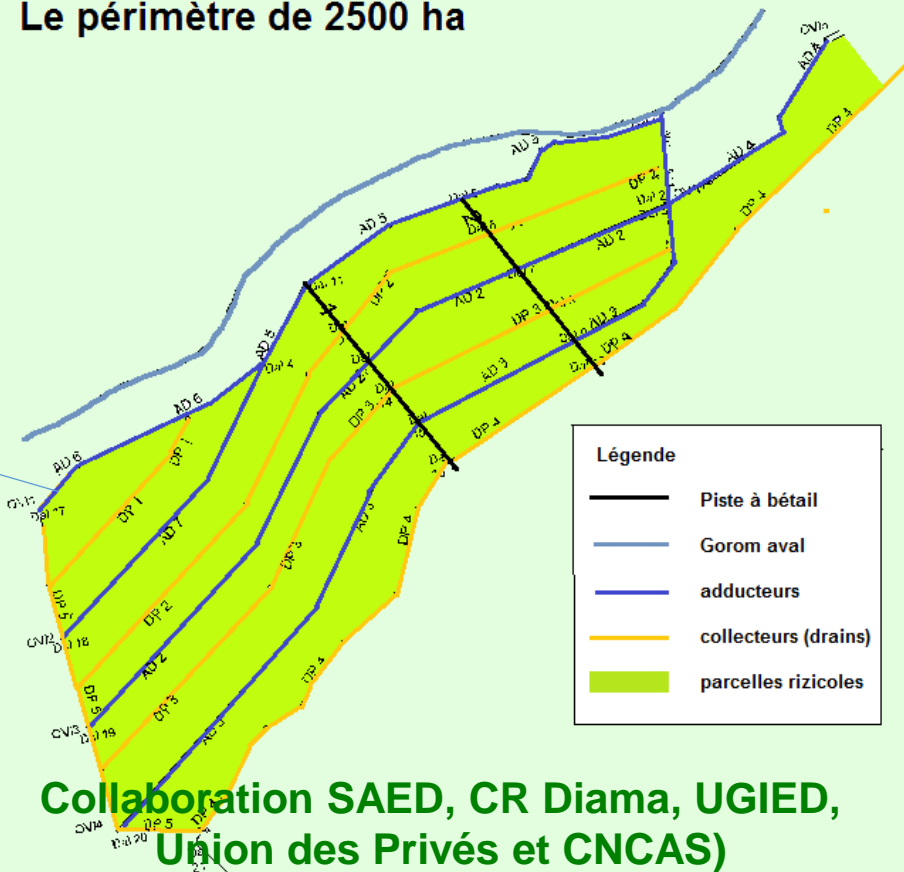
PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (EXEMPLE D' UN PPP)

Objectif du projet:

Promouvoir une nouvelle forme d'aménagement par le partage des coûts et responsabilités entre les institutions publiques et des producteurs privés.



Le périmètre de 2500 ha

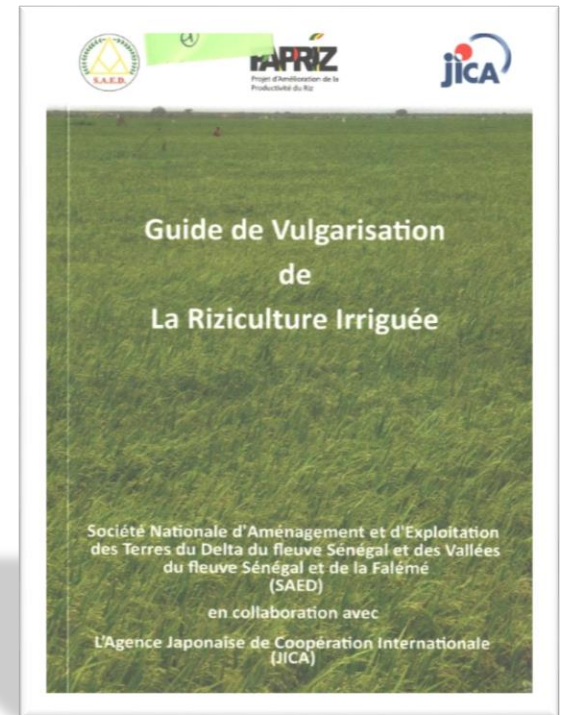


Principe :

1. Les aménagements structurants sont à la charge de l'Etat.
2. Les aménagements terminaux (stations individuelles de pompage, tertiaires d'irrigation et de drainage, planage et diguettes) sont plus ou moins partiellement pris en charge par les attributaires.

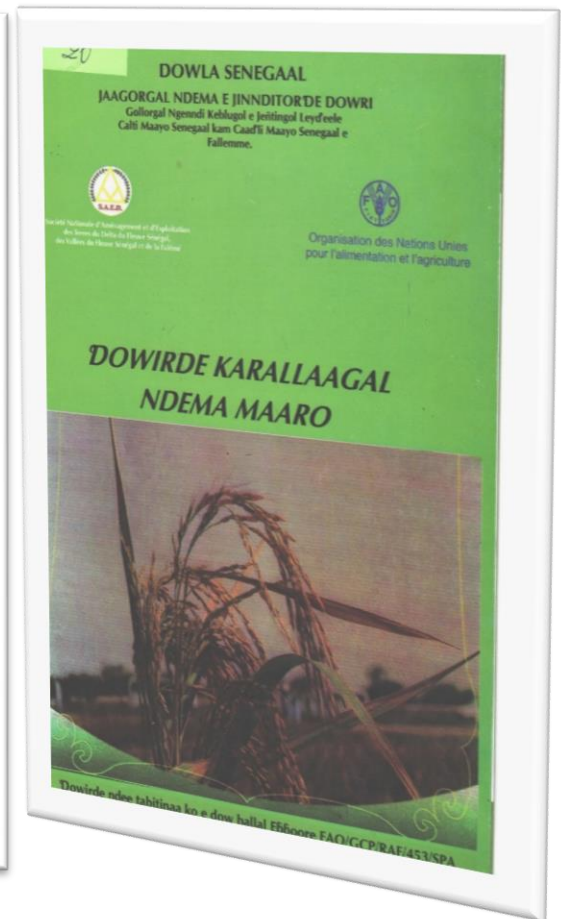
Collaboration SAED, CR Diamo, UGIED, Union des Privés et CNCAS)

Contribution PAPRIZ (JICA)




Contribution de la FAO au Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)

FICHE TECHNIQUE DE LA RIZICULTURE






SEMENCES

3





L'autoproduction améliorée
Une nouvelle approche de production de semences communautaires de riz

Amedou Moustapha Diouf

AfricaRice





Centre du riz pour l'Afrique
 La station régionale pour le Sahel

Fiches descriptives des variétés de riz

K. Traoré, V.B. Bado, M.K.N'Diaye,

2012



4



MANUEL DE CONTROLE ET DE CERTIFICATION DES SEMENCES DE RIZ

JANVIER 2012






REPUBLICA DE SENEGAL
 Du Faso Di Ni Sene Gal
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 DIRECTION DE L'AGRICULTURE
 DIVISION DES SEMENCES

APRAO
 Association pour le développement rural
 de l'Afrique de l'Ouest

GCP/RAF/453/SPA

FAO
 ALIST PARIS

12



CATALOGUE DES VARIÉTÉS DE RIZ CULTIVÉES AU SÉNÉGAL

JANVIER 2012






REPUBLICA DE SENEGAL
 Du Faso Di Ni Sene Gal
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 DIRECTION DE L'AGRICULTURE
 DIVISION DES SEMENCES

APRAO
 Association pour le développement rural
 de l'Afrique de l'Ouest

GCP/RAF/453/SPA

FAO
 ALIST PARIS

EQUIPEMENTS D'IRRIGATION ET MATÉRIEL AGRICOLE

DELEGATIONS	GMP	tracteurs	offsets	Moiss-batt	batteuses
Dagana	242	72	18	34	31
Podor	283	33	24	9	20
Matam	422	54	54	6	9
Bakel	58	12	0	1	5
Total	1 005	171	96	50	65



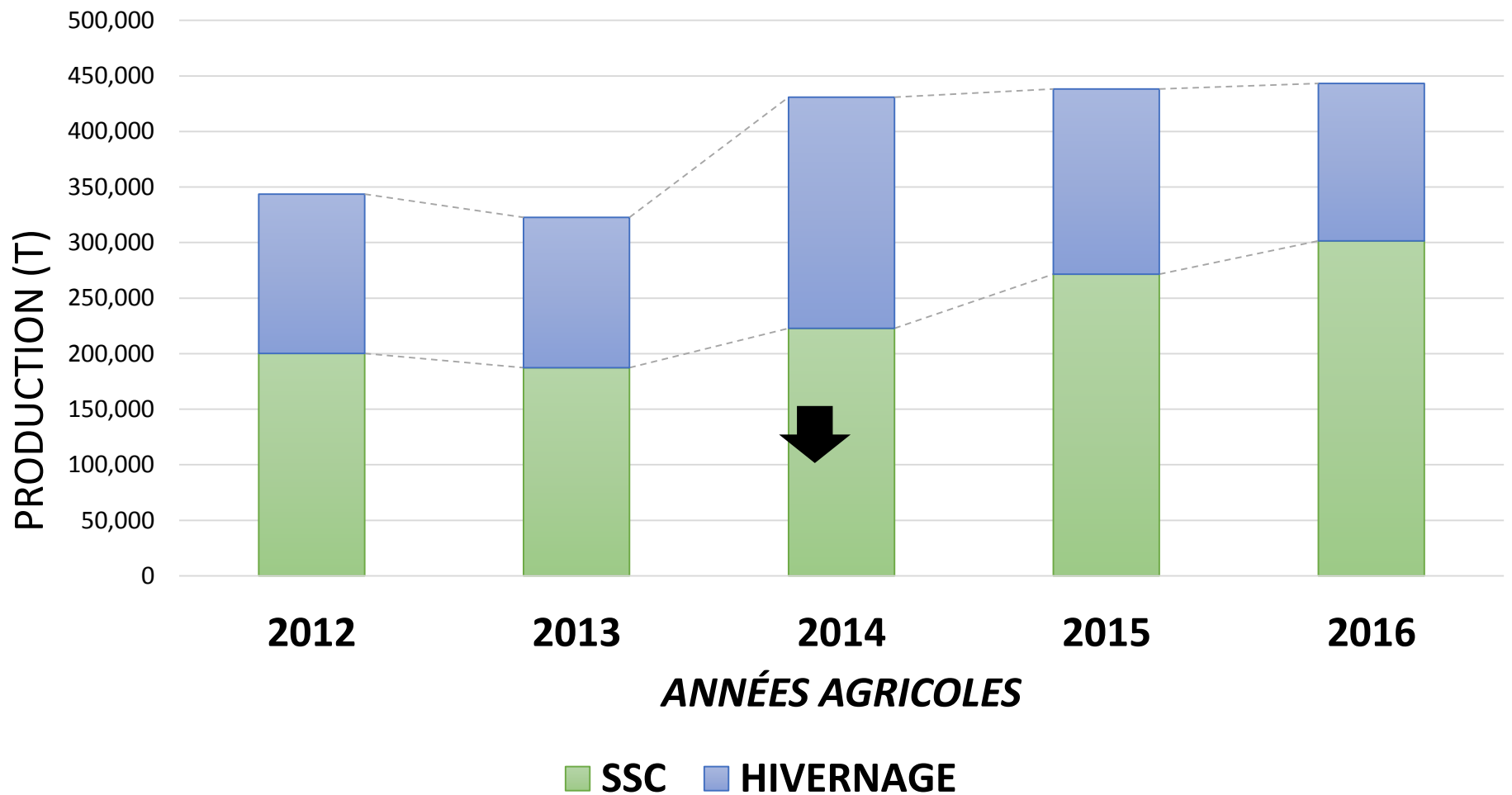
Récemment 1000 tracteurs acquis pour le monde rural

INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE

DELEGATIONS	Magasins	tentes bâchées
Dagana	23	97
Podor	7	8
Matam	5	5
Bakel	2	0
Total	37	110



Production paddy (T) entre 2012 et 2016



Impact

- **Amélioration de la justice sociale en réduisant les inégalités dans l'accès à la terre**

La croissance moyenne annuelle des superficies de riz cultivées dans la VFS est de 13% entre 2013 et 2016; cette croissance est essentiellement le fait des PIVs.

- **Augmentation et diversification des revenus des riziculteurs**

les aménagements hydroagricoles dans la vallée permettent une double culture ce qui a pour conséquence, après une augmentation des rendements et de la demande en riz local, d'accroître les revenus des riziculteurs

- **Augmentation de la production du riz**

Avec le développement des aménagements, la production de riz a fortement augmenté passant de 559 000 tonnes en 2014 à plus de 950 000 tonnes en 2017

- **Contribution dans l'amélioration de la balance commerciale et au-delà de la souveraineté alimentaire;**

Les importations de riz ont connu une baisse de 11% entre 2015 et 2016 passant de 989 549 tonnes à 831 068 tonnes. Par ailleurs, le taux de couverture des besoins en riz a augmenté passant de 30% en 2012 à 61% en 2016.

- **Forte contribution à la création de richesse;**

La filière riz est l'un des principaux secteurs qui tire le développement du secteur agricole (la croissance annuelle du secteur agricole est de 8,6% contre 6,9% pour le PIB national)

Adoption d'une approche business-to-business dans le financement de l'agriculture



S.A.E.D

Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation
des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des
Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé



**MODERNISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'AGRICULTURE
DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL**

Les défis à relever dans l'avenir restent :

- **Aménagement de PIV : augmentation des superficies aménagées ;**
- **Sécuriser et renforcer l'exploitabilité des périmètres existants sommaires et précaires par un programme soutenu de réfection ;**
- **Aménagement de Grands périmètres : l'achèvement des travaux des grands périmètres en cours;**
- **Entretien et maintenance des périmètres irrigués, des axes hydrauliques et des canaux de drainage ;**
- **Equipement en GMP : d'autres unités pour satisfaire la forte demande ;**
- **Mise en valeur : l'accès au crédit qui demeure incontestablement la contrainte majeure des producteurs malgré les efforts de la CNCAS et l'implication d'autres structures de financement ;**
- **l'augmentation du parc de moissonneuses-batteuses et de batteuses pour récolter rapidement;**



***Promotion of African
Developpement for SubSaharan
African Contries***

**27 mai au 09
juin 2018**





SAED: 25 ans d'expérience de coresponsabilité dans la gestion et la maintenance des infrastructures hydro-agricoles de la Vallée du Fleuve SENEGAL

PLAN DE PRESENTATION

Présentation de la SAED



1. Contexte et objectifs du transfert des AHA
2. Mise en œuvre
3. Résultats et Impacts
4. Acquis et Défis et Perspectives

Création et évolution institutionnelle

- La loi n° **65-001 du 20 Janvier 1965** crée la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal (SAED) avec un statut d'Etablissement Public à caractère industriel et commercial.
- Par la loi n° **79 - 29 du 24 Janvier 1979**, la SAED a vu son champ d'intervention s'étendre sur l'ensemble de la Rive Gauche du Fleuve Sénégal ainsi qu'à la Vallée de la Falémé;
- Société Nationale à compter du **1^{er} Décembre 1981** suivant la loi n° **81-57 du 29 Juin 1981**.



Evolution institutionnelle

Deux (02) étapes majeures:

1- Entre 1965-1980 : Phase d'implantation de l'agriculture irriguée dans toute la zone d'intervention de la SAED. Après cette phase d'apprentissage, l'Etat exige des résultats technico-économiques.

2- De 1981 à nos jours : Dix Lettres de Mission ont déterminé les activités et l'évolution de la SAED marquées par 6 phases.

La Première : Passage de statut d'établissement public à Société nationale (1981-83)

La Deuxième : Amélioration du niveau technique du paysan (1984-86)

Les Troisième et Quatrième : Désengagement de la SAED de toutes les fonctions directement productives au prix d'une profonde restructuration (1987-94)

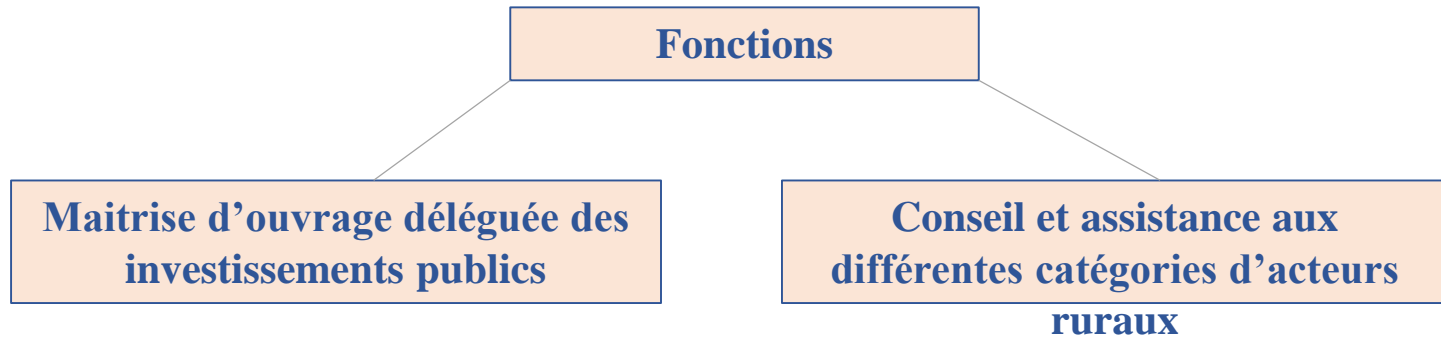
La Cinquième : Recentrage de la SAED sur une fonction de maître d'ouvrage délégué, chargé d'aménagement hydraulique et de développement agricole (95-98)

A partir de la Sixième: Promotion de l'agriculture irriguée dans le cadre de la professionnalisation et de l'appui aux collectivités locales (1999-2017)

La Douzième : en cours de signature (2018-2020).

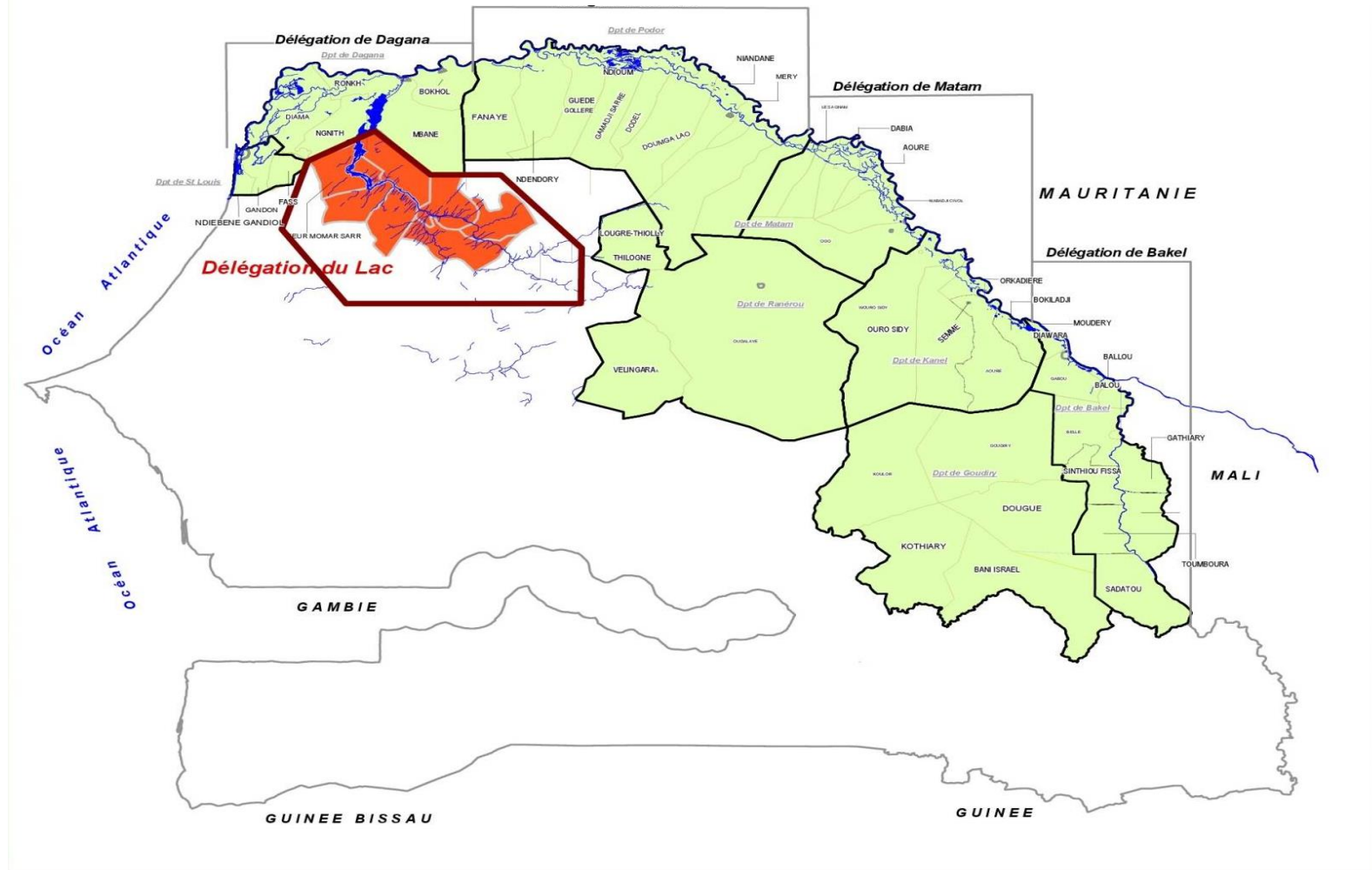
Mission de la SAED:

Promouvoir le développement de l'agriculture irriguée en rive gauche du fleuve Sénégal

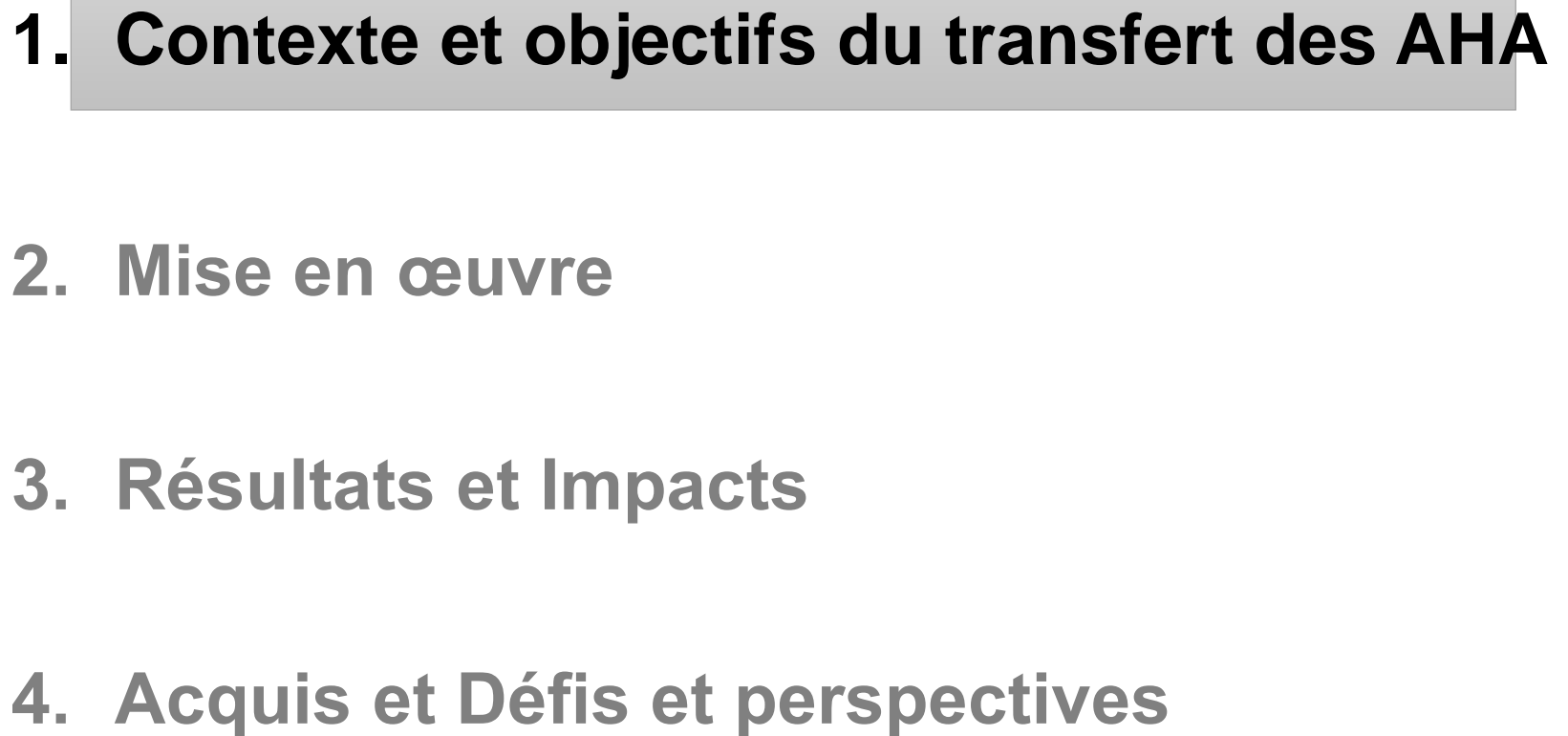


Objectifs sectoriels LPSDA	Programmes DPPD/MAER	Domaines d'activités SAED
OS1 : Augmenter la production et la productivité agricoles	P1 : Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales	DA1 : Réalisation d'aménagements et d'infrastructures hydro-agricoles ; DA2 : Maintenance des infrastructures hydro-agricoles DA3 : Gestion de l'Eau et de l'Environnement ; DA4 : Appui à la gestion et à la sécurisation du foncier rural
	P2 : Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles	DA5 : Appui à la mise en valeur et à la mise en marché
OS 2 : Renforcer le dispositif d'appui à la production agricole	P3 : Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rural et appui conseil	DA6 : Conseil agricole et promotion de l'Entreprenariat rural
OS 3 : Améliorer la gouvernance du secteur agricole	P4 : Pilotage et Coordination administrative du MAER	DA7 : Management et pilotage

ZONE D'INTERVENTION DE LA SAED



Régions de Saint-Louis et Matam, ainsi que départements de Bakel et de Louga pour une population de 1 960 000 habitants dont 75% de ruraux
Quatre (04) Délégations implantées: Dagana, Podor, Matam et Bakel;
Une Délégation en cours d'installation: Lac de Guiers

- 
- 1. Contexte et objectifs du transfert des AHA**
 2. Mise en œuvre
 3. Résultats et Impacts
 4. Acquis et Défis et perspectives

1- CONTEXTE ET OBJECTIFS

➤ **Fin des années 80 :Nouvelle Politique Agricole (NPA)**

- Barrages de **Diama** et de **Manantali** après les sècheresses des années 70
- Dégradation des P.I par défaut d'entretien et de responsabilisation des producteurs ;

➤ **Depuis le début des années 90 : Redéfinition de la politique de gestion des infrastructures d'irrigation : Transfert direct de la gestion/entretien aux usagers**

- **1990-91 Pilotage du transfert** et la gestion/entretien des périmètres par les producteurs : Thilene, Pont Gendarme, Thiagar (**Programme Irrigation 4** avec forte assistance de la **BM** et des Partenaires au développement)
- **1994- Adoption du PDRG** : Vaste programme de réhabilitation des périmètres du Delta, de nouveaux aménagements dans la Vallée avec transfert systématique aux OP pour la gestion/maintenance, avec signature d'un contrat de concession SAED/usagers organisés en OP (**Unions Hydrauliques**)

Fin 90-debut 2000: Mise en place d'un système d'entretien et de maintenance des aménagements structurants



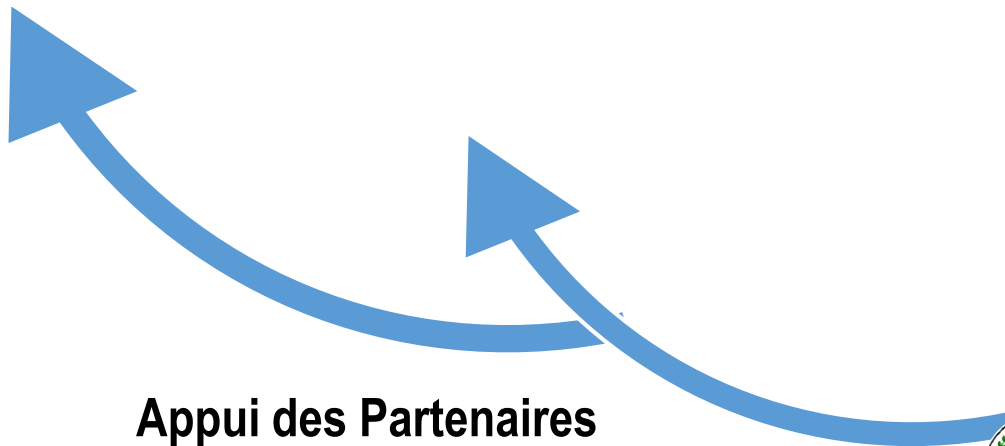
Objectifs du transfert de gestion

- ⇒ Responsabiliser davantage les usagers dans la gestion
- ⇒ Améliorer la fonctionnalité et durabilité gestion des périmètres irrigués



Politiques pour lever les contraintes

Etat du Sénégal



Appui des Partenaires
au développement



Maîtrise
d'ouvrage
déléguée



1. Contexte et objectifs du transfert des

AHA

2. Mise en œuvre

3. Résultats et Impacts

4. Acquis et Défis





Contrat de Concession
Note d'entretien et de gestion NEG

Réalise

Organisation paysanne
Union hydraulique

Organisation paysanne (Union hydraulique)

Transfère



redevance

Contractualisation

Relation fournisseur - Client

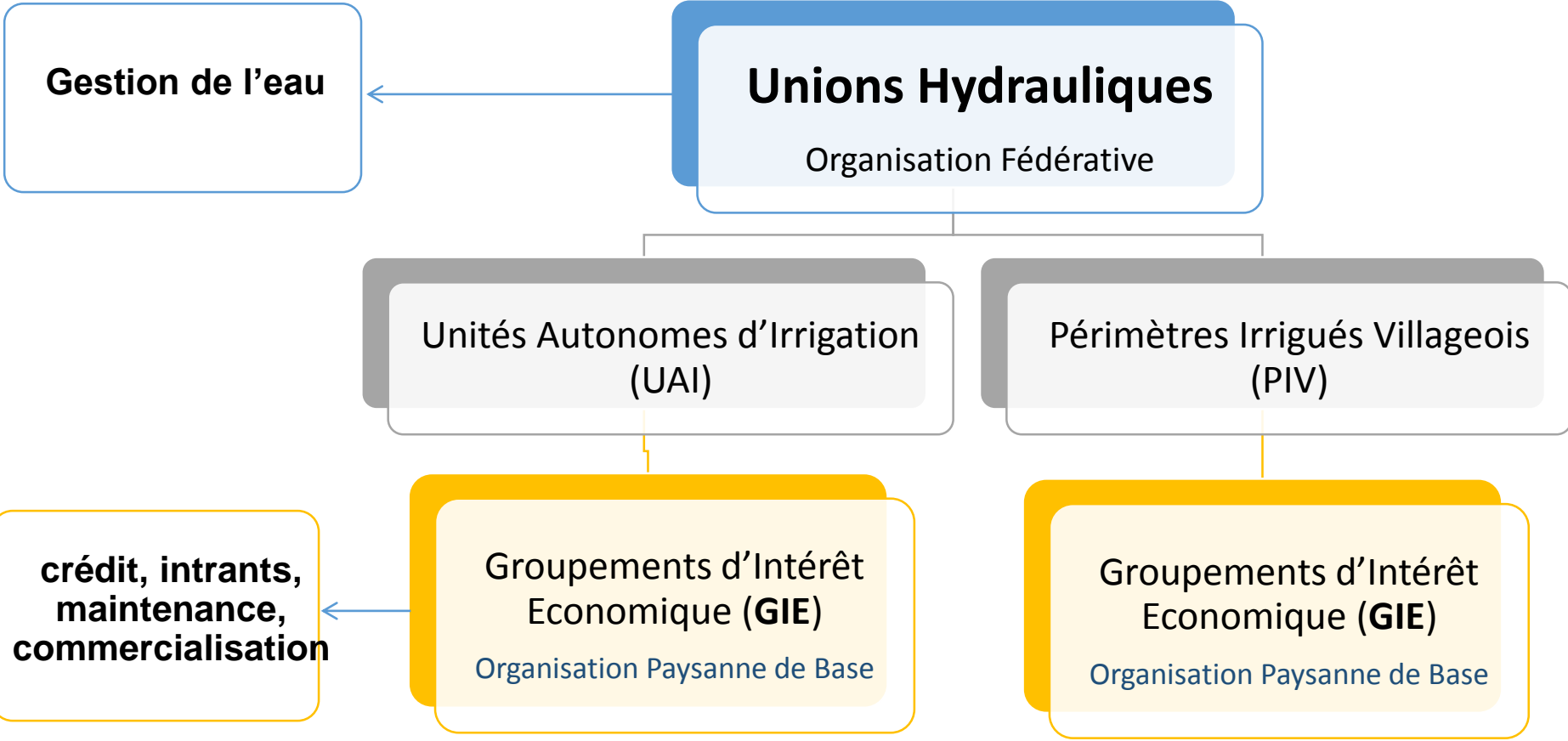
Contrat
d'exploitation

Organisation paysanne de base
(GIE)

infrastructures structurante: schéma hydraulique du Delta du Fleuve Sénégal




a. Schéma d'organisation des producteurs



b. Engagements des parties prenantes

1989 La SAED prend le pari de se désengager progressivement de la gestion des aménagements réalisés ou réhabilités sur financement public **Signature**
d'un contrat de concession



Engagements SAED

Conseiller et former dans le domaine de la gestion technique, financière et comptable

Appuyer l'Union à définir et planifier ses programmes d'entretien et d'exploitation

Mettre à disposition de l'Union un **service d'assistance**, dans les fonctions techniques et de gestion des périmètres et des chaînes de valeur (filrière)

Accompagner l'Union dans ses investissements, à compléter et à améliorer, le cas échéant, les aménagements et équipements du périmètre

Assurer un accès sécurisé du périmètre à l'eau et à un exutoire de drainage

Engagements Unions hydrauliques

Assumer la totalité des coûts de gestion et d'entretien du périmètre sous la forme d'une redevance prélevée auprès des usagers

Formuler, adopter et vulgariser, et mettre en œuvre un règlement de l'usager du périmètre irrigué

Assurer une distribution équitable de l'eau

Promouvoir une mise en valeur intensive du périmètre auprès des usagers pour en assurer la rentabilité

Etablir des programmations régulières d'entretien et d'exploitation du périmètre et assurer leur mise en œuvre

Mettre en place un cadre démocratique et responsabilisant dans la gestion du périmètre

c. Structuration du coût de l'eau



Fleuve



Axes hydrauliques



Périmètres irrigués

1. Redevance OMVS (Niveau Fleuve)
2. Redevance FoMAED pour les usagers concernés (Niveau axes hydrauliques)
3. Amortissement des équipements de pompage et entretien du réseau (Niveau périmètres)
4. fonctionnement de la station de pompage, du GMP ou du GEP (Niveau périmètres)

d. Mode de gestion de la redevance hydraulique par les Unions hydrauliques (échelle périmètre)

- un **compte courant** pour les dépenses de fonctionnement, factures d'électricité...
- un **compte de dépôt a terme (DAT)** pour le renouvellement des équipements et infrastructures.
- un **compte épargne** pour l'entretien de l'aménagements et la maintenance de la station de pompage.



Une étanchéité des comptes DAT et Entretien est nécessaire afin d'éviter les détournements d'objet.

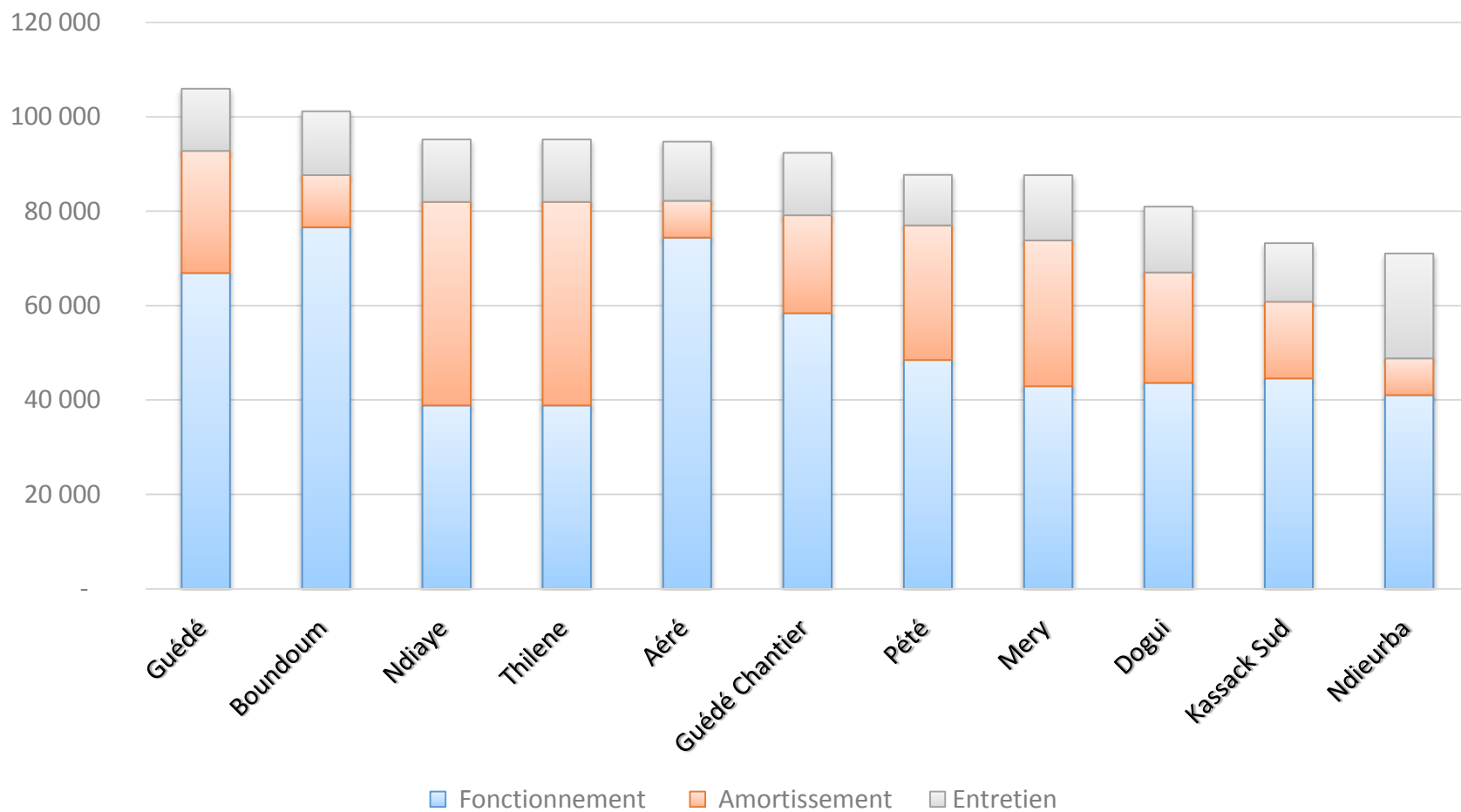


e. Coût du service de l'eau au niveau du fleuve et des axes hydrauliques

Le coût du service ici présenté ne tient pas compte des investissements prioritaires et des périmètres, mais plutôt de l'entretien et de la mise en service des équipements de pompage.

Composantes du coût du service de l'eau	Objet	Gestion	Tous types de périmètres (GA, AI PIV,PIP)	Participation Etat
Redevance OMVS	Entretien et gestion du barrage de Diama	SOGED	❖ 11 600 F CFA à l'ha en Saison Sèche Chaude	Cotisation annuelle
			❖ 2 700 F CFA à l'ha en Saison Sèche Froide	
			❖ 5 500 F CFA à l'ha en hivernage.	
Redevance pour les concernés FoMAED usagers	Fonctionnement et maintenance des principaux adducteurs et émissaires de drainage	SAED	❖ <u>service d'adduction</u> : 10.000 F.CFA /an/ha effectivement mis en valeur	Cotisation annuelle
			❖ <u>service drainage</u> : 10.000 F.CFA /an/ha effectivement mis en valeur	
			❖ <u>services d'adduction et de drainage</u> : 15.000 F.CFA /an/ha effectivement mis en valeur	

f. Coût du service de l'eau au niveau des périmètres



g. Système de maintenance à frais partagés des infrastructures structurantes

☞ Contexte marqué par Insuffisance des résultats de la mise en valeur agricole et difficultés d'entretien des axes hydrauliques

☞ problématique autour de la pérennisation de l'activité agricole dans le cadre d'un partenariat entre l'État et les Usagers



Étude pour la mise en place d'un fonds de maintenance des A.H.A dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

CREATION DE LA DAM



Système de maintenance à frais partagés des infrastructures structurantes

- un Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage (**FOMAED**) ;
- un Fonds Mutuel de Renouvellement des stations de pompage et des équipements hydromécaniques (**FOMUR**) ;
- un Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Intérêt Général (**FOMIIG**) ;
- un Fonds de Maintenance des Périmètres Irrigués (**FOMPI**).

Objectif :
Assurer la
fonctionnalité et la
pérennité des
infrastructures hydro-
agricoles financées par
l'Etat et ses partenaires
au développement

Création de 04 fonds de maintenance

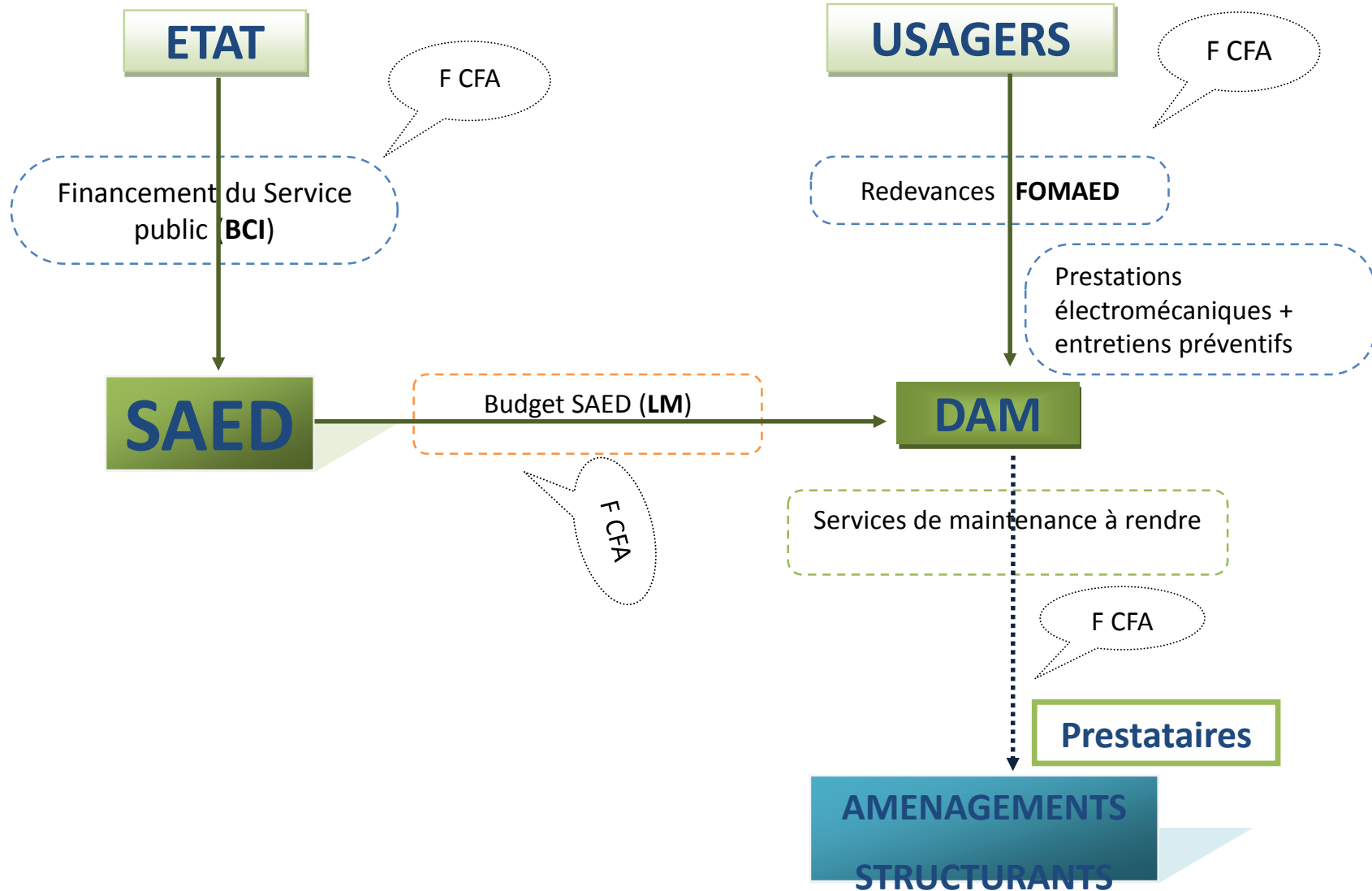
Fonds	Organe de gestion/contrôle	Financement
FoMAED	SAED/Comité usagers	Etat & usagers
FoMPI	SAED/Comité usagers	Etat / usagers
FoMIIG	SAED et Communes	Etat
FoMUR	Comité usagers / SAED	Usagers/Etat

Innovations

☞ Contribution des usagers au financement des travaux (**FoMAED** et **FoMPI**)

☞ Participation des usagers à la définition des travaux, la commission des marchés et la réception des travaux

h. Système de financement durable a frais partages



i. Illustration maintenance des infrastructures hydroagricoles





1. Contexte et objectifs du transfert des AHA

2. Mise en œuvre

3. Résultats et Impacts

4. Acquis et Défis et perspectives

3. RESULTATS ET IMPACTS

➤ **Unions hydrauliques de la Vallée (Source SAED)**

- Nombre total dans la Vallée: **54** (Dagana: **32**; Podor: **12**, Matam: **8**; Bakel: **2**) de taille différente;
- Nombre d'OP par Union: **entre 3 et 223**;
- Superficie aménagée par Union: **entre 79 et 4108 ha**; environ 30 000 ha
- Nombre d'attributaires par Union: **entre 75 et 3553**.

➤ **Unions suivies par le Centre de Gestion et d'Economie Rurale (Source CGER)**

- Nombre d'unions suivies : **27** (Dagana: **16**; Podor: **7**; Matam: **4**);
- Superficies des unions suivies : **15 750 ha**;
- Coût hydraulique: **entre 42 800 et 125 000 FCFA/ha/campagne (\$80-\$200)**
- Montant DAT par Union: **entre 1,2MFCFA et 433MFCFA; (\$750-\$700K)**
- Total comptes DAT Unions Vallée: **1,318 milliards FCFA. (\$2.2 M)**;

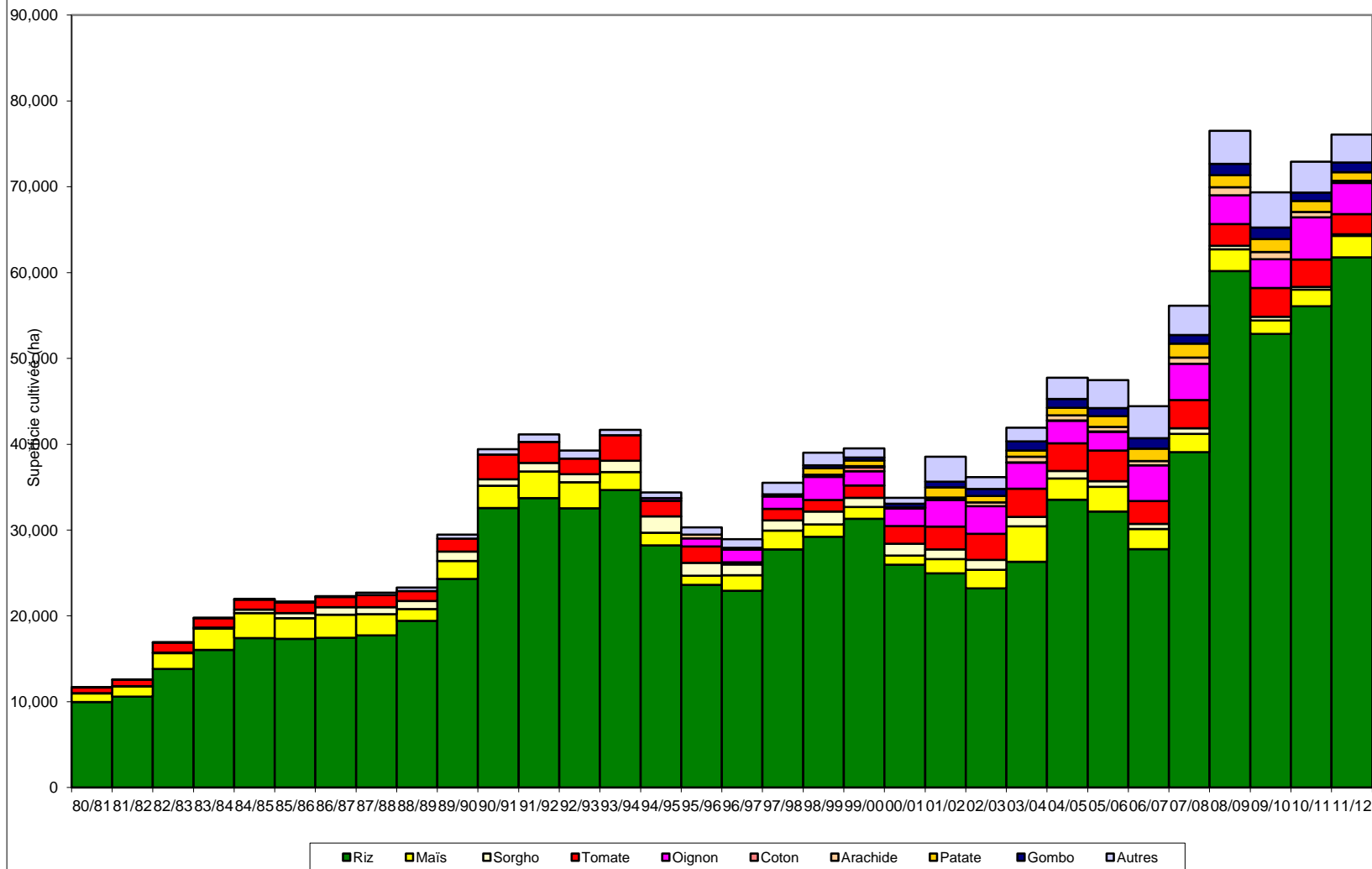
➤ **Impacts**

- Intensité culturelle: passée de 0,7 à 1,3 entre 1990 et 2016
- Rendements Riz : passe de 4,5 t/ha à 6 t/ha et la production de 150 000 T à 472 000 T
- Nombre d'entreprises agricoles passé de XXX en 1990 à 675 en 2016.



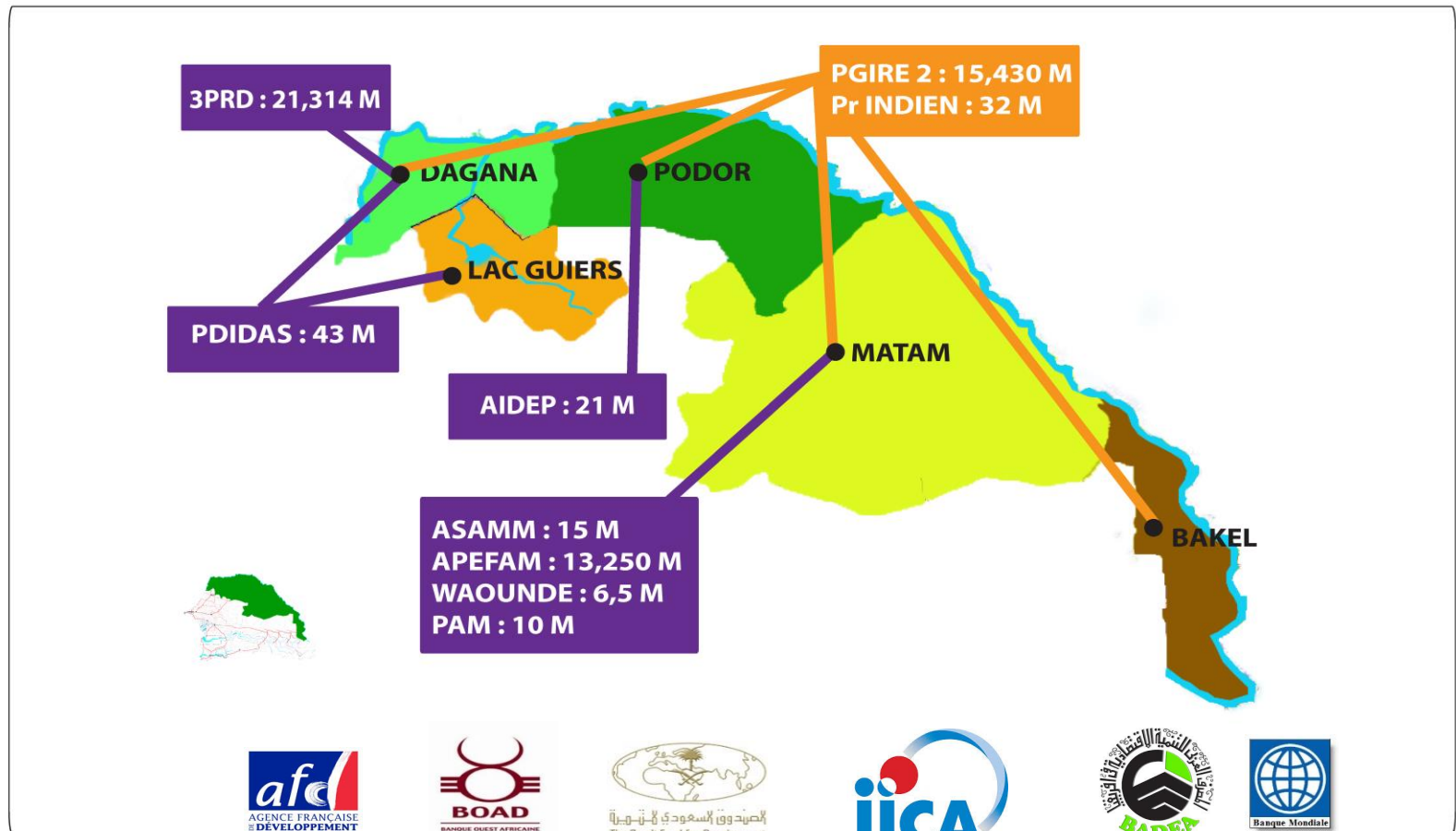
Evolution des superficies irriguée par spéculation dans la VFS de 1980 à 2012

Evolution des superficies cultivées par spéculation dans la Vallée du Fleuve Sénégal



DES PROJETS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES RURAUX DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

CARTE DE PROGRAMMES ET PROJETS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DE LA SAED



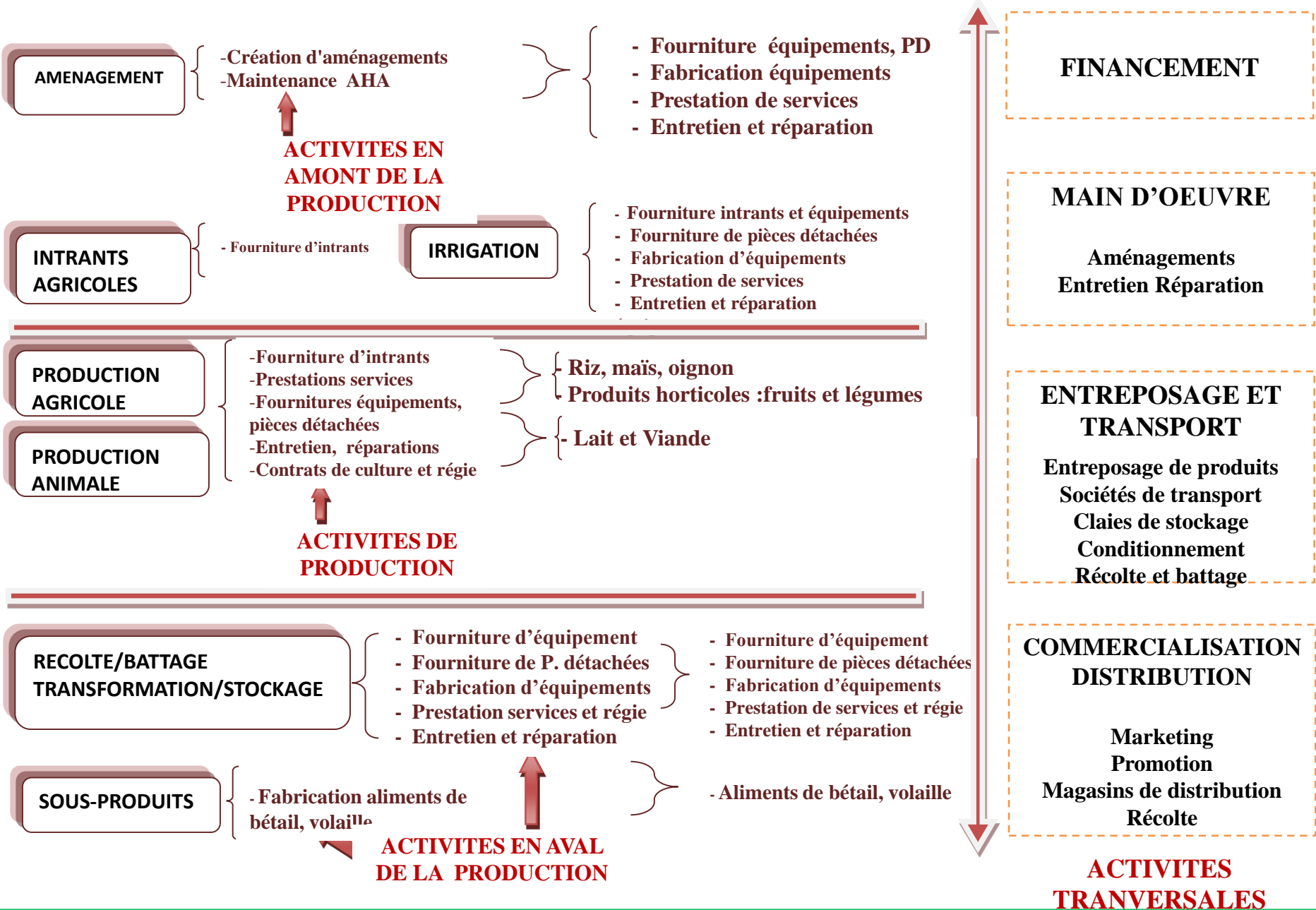
Des projets d'aménagement en cours pour une enveloppe de **177,5Milliards FCFA**

Des projets en perspective pour une enveloppe de **51,5Milliards FCFA**

Dans le cadre de la Coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers, il est attendu pour l'année 2017, en termes de Projets et programmes, un financement global de plus de **51,5** Milliards de francs répartis, ainsi qu'il suit :

- APEFAM 2 (AFD): **32** Milliards ;
- PIV Podor (BOAD): **10** Milliards ;
- Savoigne (BADEA) : **5** Milliards ;
- PARIIS : (BM) : **2,5** Milliards ;
- Projet Amélioration Capacité de stockage (Coopération Espagnole) : **2** Milliards ;

EMERGENCE DU SECTEUR PRIVE : Opportunités d'investissements





1. Contexte et objectifs du transfert des AHA

2. Mise en œuvre

3. Résultats et Impacts

4. Acquis et Défis et Perspectives

Acquis et défis

Les résultats globaux obtenus peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- Très nette amélioration de l'entretien et de la maintenance des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles;
- Amélioration de la disponibilité de l'eau à la parcelle :
- Amélioration du service de l'eau dans les axes hydrauliques: (*Programmes réguliers et soutenus de maintenance (FoMAED) ;*
- Prise de conscience plus accrue des usagers : (*séances de restitution des résultats de bilans d'eau*).



Fonctionnalité et pérennité des infrastructures hydro-agricoles financées par l'Etat et ses partenaires au développement

Défis:

- Niveau de recouvrement pour les infrastructures générales;
- Meilleure gestion des questions environnementales
- Financement de l'Etat pour les infrastructures générales
- Investissement privés et foncier
- Plus grande responsabilisation des Communes (Acte 3 décentralisation)



Perspectives

Faire une étude sur l'évaluation du transfert dans le cadre du partenariat avec les SAR

Réfléchir sur une stratégie d'exploitation autonome, performante et durable de périmètres qui tienne compte de la spécificité de chaque type. Une réflexion sur le modèle économique des exploitations agricoles doit être menée afin de mieux cerner la relation entre rentabilité et maintenance

Préparer très rapidement le processus de transfert en dotant les bénéficiaires d'outils de gestion de leur aménagement et en les préparant à prendre en charge la gestion (renforcement de capacités)

Mettre en œuvre une politique de maintenance en s'inspirant fortement des résultats obtenus dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole du Riz (PAPRIZ)

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**

Merci

